

Mobiliser l'expertise



"L'activité d'expertise exige bien davantage que des compétences logistiques".

Que ce soit pour accéder à un niveau supérieur de maîtrise d'un système, d'une technique ou d'une organisation, pour répondre aux exigences d'un partenaire ou d'un donneur d'ordre ou enfin pour garantir des choix et satisfaire à des normes et des standards, le recours à l'expertise est devenu la méthode de référence aussi bien pour les pays en développement que dans les pays développés.

Outil essentiel de la coopération internationale, l'expertise se décline en durée, en niveau et en nature d'intervention. Celle-ci s'inscrit la plupart du temps comme une composante essentielle des projets, au côté des investissements, des modes d'exploitation, de la formation ou des équipements divers.

En France, pendant toute la période d'après les indépendances, l'expertise est marquée par une forme particulière, de longue durée : l'assistance technique qui se concentre alors essentiellement dans les anciennes colonies. Celle-ci a progressivement laissé la place à l'expertise de courte et moyenne durée (moins de six mois).

Outre les compétences techniques, linguistiques et l'ouverture culturelle, l'expert doit inscrire son action dans un projet ou un programme. Le mode de sélection, de désignation et de gestion des experts est tout à fait fondamental. La qualité des interventions en dépend. Trouver, sélectionner, mettre en situation et gérer un expert, jusqu'à la réintégration dans son cadre professionnel et personnel d'origine, constituent donc une activité à part entière qui nécessite d'autres qualités que de pure logistique.

À travers quelques exemples de programmes gérés par l'Isted pour le compte de ses membres et partenaires, ce numéro de la *Lettre* montre la diversité thématique et géographique de cette activité d'expertise. Le succès de ces programmes résulte de la qualité des experts chargés de les mettre en œuvre.

Jean Smaghe,
Président de l'Isted

Sommaire

1 Mobiliser l'expertise

2-5 Dossier Mobiliser l'expertise
Coopération administrative avec les Peco, sécurité routière en Afrique, réhabilitation de l'aéroport de Pochentong au Cambodge, financement des villes en Amérique latine, coopération franco-marocaine dans le domaine routier. L'ensemble de ces programmes de coopération, gérés par l'Isted, illustre parfaitement la diversité thématique et géographique de l'activité d'expertise.

6-8 Bloc-notes
Nouvelles
Manifestations
Formations
Publications

Coopération franco-marocaine dans le domaine routier

Une convention triennale de collaboration technique et scientifique, signée en mai 2001 entre la direction des routes de France (DR) et la direction des routes et de la circulation routière du Maroc (DRCR), fixe le cadre et les orientations majeures du programme de coopération entre les deux pays dans le domaine routier.

Sur des thèmes ou des sujets ciblés, cette coopération vise à apporter à la DRCR l'appui d'experts français dans l'élaboration de la politique routière et plus précisément pour l'élaboration de directives, de documents types ou de guides techniques, voire l'accompagnement de certaines actions de formation.

Le programme de coopération comprend six axes : autoroutes et aménagements de grande capacité, technologies routières, système de gestion des routes, exploitation et sécurité routière, aide à la maîtrise d'ouvrage, ouvrages d'art.

Chaque axe se décline en plusieurs projets concrets et ciblés qui correspondent aux priorités d'action actuelles de la DRCR. Une grande partie des problématiques et des domaines techniques du secteur routier est ainsi couverte.

Pour mener à bien ces nombreux projets, une organisation spécifique a été mise en place. Un comité mixte de suivi coordonne l'ensemble des actions et un expert responsable est désigné pour chaque projet, côté français et côté marocain. Ces responsables définissent et proposent conjointement le contenu et les objectifs opérationnels des projets dont ils ont la charge et conduisent leur réalisation en s'appuyant sur les ressources nécessaires et disponibles, notamment en matière d'expertise, dans chaque pays.

Côté français, le suivi et la coordination du programme de coopération ont été confiés au pôle "Route" de l'Isted. Le réseau technique, mais aussi certains services centraux et services déconcentrés du ministère de l'Équipement, sont fortement mobilisés pour la réalisation des actions du programme de coopération.

Les services concernés sont notamment :

- Le CGPC, conseil général des ponts et chaussées (investissements routiers et concessions, évaluation du programme de coopération),
- La direction des routes (études d'impact, autoroutes, coordination du programme de coopération),
- La direction de la sécurité et de la circulation routières (exploitation et sécurité routière),
- Le Setra, service d'études techniques des routes et autoroutes (instructions techniques, documents types de marchés, sécurité routière, ouvrages d'art),

Une convention triennale de collaboration technique et scientifique a été signée en mai 2001 entre la France et le Maroc dans le domaine routier.



RGRA/Hors série 2-1998

- Le LCPC, laboratoire central des ponts et chaussées (guides techniques, système de gestion des pistes rurales),
- Des laboratoires régionaux (assistance aux laboratoires marocains),
- Des Cete, centres d'études techniques de l'équipement (sécurité routière, ouvrages d'art),
- Des DDE, directions départementales de l'équipement (sécurité routière, marquage, ouvrages d'art).

Lors des missions d'experts marocains en France, l'ensemble des acteurs français, publics et privés, peuvent être concernés, de multiples rencontres étant organisées.

Le dispositif a permis la formation d'un réel réseau de compétences entre les deux pays mais aussi le développement des échanges techniques au niveau des experts et une meilleure connaissance des problématiques spécifiques. ●

(Source : Guy Poirier, adjoint du pôle "Route" de l'Isted)

Pour plus d'informations :

Isted - Pôle "Route" - Guy Poirier

La Grande Arche, Paroi Sud

92055 La Défense Cedex - France

Tél. : 33 (0)1 40 81 78 05 - Fax : 33 (0)1 40 81 78 07

Mél. : gpoirier@isted.com - Internet : <http://www.isted.com>

Mobiliser l'expertise

L'aéroport de Pochentong

Le projet initial de réhabilitation de l'aéroport de Pochentong - situé à environ 10 km de la capitale cambodgienne Phnom-Penh - est mis au point en 1995 avec l'appui des Aéroports de Paris (ADP).

À l'origine, ce projet de B.O.T.¹ de grande envergure, placé sous le leadership du concessionnaire² et associant des partenaires malaisiens, comporte plusieurs phases :

- la réhabilitation de l'aéroport existant, à usage strictement national,
- la création (*ex nihilo*) d'un nouveau terminal et de ses bâtiments annexes, utilisés exclusivement pour les vols internationaux,
- la construction d'une nouvelle piste pour les avions gros porteurs.

Une première mission d'un expert du Conseil général des ponts et chaussées (CGPC), Jean Smagghé, pour le compte de l'Isted, a permis de faire le point de ce dossier à la demande de la DREE³, à l'automne 1996, et d'aboutir à un certain nombre de propositions techniques.

¹ Build Operate Transfer / construction, exploitation, transfert.

² La concession est accordée à la société concessionnaire de l'aéroport (SCA), dont les actionnaires sont : GTM-Entrepose (70%), via sa filiale Dumez-GTM (aujourd'hui groupe Vinci), et Muhibbah Masteron Cambodia (30%), une entité de droit cambodgien.

³ Au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, la vocation de la direction des relations économiques extérieures (DREE) est de préparer et de mettre en oeuvre la politique des pouvoirs publics en matière de relations économiques extérieures et de développement international des entreprises.

⁴ Mission confiée par l'Agence française de développement (AFD), pour le compte de la DREE.

Après les événements de 1997 au Cambodge et la crise financière asiatique, le projet devient financièrement irréalisable : les banques malaisiennes refusent le prêt nécessaire et la Banque asiatique se montre peu encline à financer la deuxième piste.

Recherchant en priorité la réussite de la concession, la restructuration du projet écarte l'option initiale d'un aéroport entièrement nouveau. La nouvelle option consiste en une extension du terminal existant, le terminal international se situant en prolongement de celui-ci. Le projet de 2^e piste est abandonné mais l'élargissement, l'allongement et le renforcement de la piste actuelle sont programmés à l'horizon 2005.

Le premier don du gouvernement français, ouvert en 1995 pour financer les équipements d'urgence, est alors suivi par plusieurs autres protocoles de dons.

Le souhait des autorités françaises, comme du gouvernement cambodgien, est de s'assurer du bon emploi des financements français. Une nouvelle mission est confiée à l'Isted⁴ qui consiste à :

- contrôler les modalités d'attribution des marchés aux fournisseurs (conditions de mise en concurrence, régularité de la procédure de consultation),
- vérifier la conformité des prix à ceux du marché,
- vérifier la conformité à la livraison et à la mise en service.

Pour réaliser ces missions l'Isted a eu recours à l'expertise du CGPC et de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) du ministère de l'Équipement, notamment le service des bases aériennes (SBA).

La construction du nouveau terminal est en voie d'achèvement.

Il sera opérationnel à la fin de l'année 2002. L'aéroport de Phnom-Penh sera alors un aéroport de standard international dont le Cambodge pourra être fier. Par ailleurs, un avenant au contrat de concession initial, signé entre le gouvernement cambodgien et le groupe Vinci en septembre 2001, a apporté une certaine sérénité quant à l'avenir de la concession qui couvre désormais l'aéroport de Siem Reap. L'incorporation de cet aéroport, ouvert au trafic international et desservant les temples d'Angkor, permet au concessionnaire d'avoir une meilleure visibilité des trafics futurs de passagers, dont une bonne part sont des touristes. ●

(Source : Paul Saada, chargé de mission à l'Isted)

Pour plus d'informations :

Isted - Paul Saada

La Grande Arche, Paroi Sud

92055 La Défense Cedex - France

Tél. : 33 (0)1 40 81 24 88 - Fax : 33 (0)1 40 81 23 31

Mél. : comisted@i-carre.net - Internet : <http://www.isted.com>

Mobiliser l'expertise

Financement des villes en Amérique latine

Les 6 et 7 décembre 2001, à Santiago du Chili, l'Isted a organisé, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cépal), un séminaire sur le thème du financement des villes. ●●●



Isted/VED

Afin de promouvoir l'expertise française dans le domaine de l'urbain, l'Isted, en collaboration avec la Cepalc, a organisé un séminaire au Chili.

●●● L'initiative est appuyée par la délégation régionale de coopération française pour le Cône Sud et financée par la Banque interaméricaine de développement (BID). Elle résulte de l'intérêt manifesté par les principales villes de la région, réunies au sein du réseau *Mercociudades*, pour mieux connaître l'expertise française dans le domaine de l'urbain. Le pôle "Ville" de l'Isted a d'abord été amené à réunir les éléments permettant de comprendre la problématique des villes d'Amérique latine.

S'appuyant sur une étude du groupe de travail "services urbains" de l'institut consacrée aux expériences de gestion déléguée dans la région, il recueille des informations sur l'environnement institutionnel préexistant au sein duquel ce type de contrat pourrait être engagé.

Enfin, les villes de *Mercociudades* sont sollicitées pour présenter leurs propres expériences et poser leurs questions.

Le travail débouche sur une proposition de programme que l'Isted soumet à ses partenaires latino-américains.

L'accent est mis sur plusieurs aspects : l'importance du cadre institutionnel et juridique, la gestion et la planification du développement urbain, la nécessité de réalisation d'études préalables détaillées et multidisciplinaires, les différents types de contrat et de partenariat public-privé, le rôle des banques, la régulation des contrats de gestion déléguée et l'accès aux services urbains des populations les plus démunies.

Le programme validé, l'Isted mobilise des experts français des secteurs public et privé, ainsi qu'un élu local :

- Jean-Louis Oliver, expert du ministère de l'Équipement (questions institutionnelles dans le domaine de la gestion de l'eau),
- Gilles Antier, directeur de l'international à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (Iaurif),
- Jean-François Verges, d'un bureau d'études privé (Icea), spécialiste des contrats de gestion déléguée et de leur régulation,
- Gilbert Canameras, président du Centre de recherches et d'études sur les assurances et financements internationaux,
- Jean-Sylvain Ruggiu, spécialiste du financement des collectivités locales au Crédit agricole,
- Jean-Marie Tetart, maire de Houdan et ancien directeur général de la Fédération mondiale des cités unies (FMCU).

Le séminaire a permis aux représentants des différentes institutions de fournir des éléments d'analyse sur la base de cas concrets ainsi que des conclusions issues de l'évaluation de leurs actions. Des échanges d'expériences qui permettent de mieux mesurer l'intérêt qu'il pourrait y avoir à reproduire ces actions dans des contextes différents. ●

(Source : François Croville, responsable du pôle "Ville" de l'Isted)

Pour plus d'informations :

Isted – Pôle "Ville" – François Croville

La Grande Arche, Paroi Sud

92055 La Défense Cedex – France

Tél. : 33 (0)1 40 81 78 03 – Fax : 33 (0)1 40 81 78 07

Mél. : fcroville@isted.com – Internet : <http://www.isted.com>

Mobiliser l'expertise

Coopération administrative avec les Peco

Les pays d'Europe centrale et orientale (Peco) candidats à l'entrée dans l'Union européenne doivent engager des réformes pour remplir les critères d'adhésion. L'adoption de l'acquis communautaire et le renforcement de leurs institutions doivent leur permettre d'appliquer les dispositions communes, de la même manière que les États membres.

Afin de les aider à atteindre ces objectifs, une procédure de jumelage a été mise en place. Elle organise la coopération administrative entre un pays membre et un pays candidat, sous l'égide de la Commission. Dans ce cadre, le pays membre met à disposition du pays candidat des fonctionnaires et des experts et s'engage sur le résultat. À la fin de l'opération, le pays candidat doit disposer de l'acquis communautaire et avoir mis en place des institutions efficaces.

Les conventions de jumelage sont soutenues par un financement "Phare"¹, versé à l'organisme mandaté pour animer et gérer le programme de coopération.

Ces programmes nécessitent la mobilisation d'une importante expertise que l'Isted² met en place pour chaque projet :

- Pologne : 250 missions – jumelage dans le domaine des transports routiers (en cours) ;
- Lituanie : 350 missions – jumelage dans le domaine des transports routiers, aériens et ferroviaires (en préparation) ;
- Roumanie : 60 missions – jumelage dans le domaine des transports routiers (en préparation) ;
- Malte : 30 missions – jumelage dans le domaine des transports maritimes (en préparation).

Les procédures de jumelage s'appliquent aux secteurs définis comme prioritaires. Les métiers du ministère de l'Équipement n'ont été inscrits comme tels qu'en 1999. Ce sont principalement les transports, routiers dans un premier temps, puis ferroviaires, maritimes et aériens.

La demande d'expertise est très spécialisée, pointue et de haut

¹ Le programme "Phare" (Pologne – Hongrie / assistance à la restructuration des économies) a été mis en œuvre dès 1989. Il a par la suite été étendu à l'ensemble des Peco.

² L'Isted a été agréé "sans réserve" par la Commission pour réaliser ce type d'opérations.

niveau. Elle définit les textes à mettre en œuvre et les supports institutionnels qui permettront d'appliquer les textes. Dans un second temps, la mise en place des institutions, prévues pour fonctionner en fin de projet, implique bien sûr de définir ces institutions, mais aussi de recruter le personnel, l'équiper, le former, le mettre à l'œuvre, puis d'assurer son contrôle et son évaluation.

Deux conventions ont nécessité plus de 9 mois de préparation. Chacune doit être extrêmement précise dans la définition des expertises nécessaires, préalablement à sa signature. Chaque mission est rattachée à une action et doit indiquer le nombre de jours d'expertise, les moyens en support nécessaires, le profil de l'expert.

La mise au point du budget est aussi une tâche lourde de la préparation : jusqu'à 900 lignes de budget qui doivent être contrôlées une à une pendant toute la durée du projet. Un exercice dont le coût important est supporté par le pays membre. Même lorsque la convention entre deux pays est d'une précision inhabituelle, la réalisation la plus complète possible est recherchée, quelles que soient les rigidités du système. Il faut donc garder intacte, pendant toute la durée du projet, l'expertise proposée, la mobiliser à mesure de l'avancement et contrôler strictement chacune des missions.

Les premières évaluations de jumelages font apparaître des taux moyens de réalisation de l'ordre de 60%. Le premier jumelage traité par le ministère de l'Équipement et l'Isted approche de la fin et laisse espérer un taux de réalisation supérieur à 90%. ●

(Source: Paul Saada, chargé de mission à l'Isted)

Pour plus d'informations :

Isted – Paul Saada

La Grande Arche, Paroi Sud

92055 La Défense Cedex – France

Tél. : 33(0)1 40 81 24 88 – Fax : 33 (0)1 40 81 23 31

Mél. : comisted@i-carre.net – Internet : <http://www.isted.com>

Mobiliser l'expertise

Sécurité routière en Afrique

La sécurité routière a été identifiée comme thème majeur de discussion par les directeurs des transports terrestres (DTT)¹ d'Afrique subsaharienne. Ce groupe, créé en 1992 sur l'initiative du ministère des Affaires étrangères, avec le support du ministère de l'Équipement, se réunit sur un rythme annuel avec pour objectif de favoriser des synergies dans le secteur des transports terrestres. Les réunions DTT permettent de valoriser et capitaliser les expériences innovantes menées dans chacun des pays des sous-régions (Afrique de l'Ouest et centrale, individuellement ou avec des concours extérieurs) et donnent l'opportunité d'échanges et de confrontations dans l'identification et l'approche des problèmes du secteur des transports en Afrique subsaharienne.

¹ À ce jour, le groupe de travail regroupe les directeurs des transports terrestres des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.

Le pôle "Transport" de l'Isted pilote cette action pour le compte des ministères concernés depuis 1994. Les échanges réguliers et les réunions organisés par l'institut contribuent à développer et animer ce réseau de décideurs. Ils ont permis de lancer diverses opérations pilotes (bulletin d'analyse des accidents corporels de la circulation routière – BAAC, réforme de l'épreuve du permis de conduire, prévention en milieu scolaire...) et favorisent les coopérations dans le secteur de la sécurité routière, tant au niveau local que régional.

Pour cela l'Isted s'appuie sur un réseau d'experts français issus de services techniques ou de directions du ministère de l'Équipement : direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR), direction des affaires économiques et internationales (DAEI), centres d'études techniques de l'équipement (Cete), centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu). Il a également recours à des experts d'instituts de recherche et du milieu universitaire : institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets), centre de recherche et de technologie (Cret), université d'Aix-en-Provence.

Par exemple, dans le cadre de la mise en place et de l'amélioration du système BAAC (depuis 1994), sont mobilisés à la fois des experts français des Cete (Est, Méditerranée, Nord-Picardie, Sud-Ouest) et du Certu et des experts africains issus des ministères concernés, des autorités en charge de sécurité routière et de l'expertise privée (sociétés d'informatique, cabinets de consultants, bureaux d'études, etc.).

La mobilisation de l'expertise française est de plus en plus délicate compte tenu du positionnement de certaines structures et/ou directions qui tendent à privilégier d'autres zones géographiques que l'Afrique ou à diminuer leurs actions à l'international. Or, ce sont les expertises françaises et africaines qui sont à l'origine des actions pilotes de sécurité routière, de leur réussite et de leur inscription dans la durée.

De cette disponibilité d'expertise, dépend le succès de ce type de programme basé sur l'échange, la valorisation et la capitalisation d'actions innovantes. ●

(Source : Nathalie Stanisiere, adjointe du pôle "Transport" de l'Isted)

Pour plus d'informations :

Isted – Pôle "Transport" – Nathalie Stanisiere

La Grande Arche, Paroi Sud – 92055 La Défense Cedex – France

Tél. : 33 (0)1 40 81 26 16 – Fax : 33 (0)1 40 81 26 76

Mél. : nathalie.stanisiere@i-carre.net – Internet : <http://www.isted.com>



Dans le cadre des opérations pilotes de sécurité routière, experts français et africains sont mobilisés.

RÉUNION DES CENTRES DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Parallèlement aux réunions des comités C3 "échanges technologiques et développement" et C20 "développement approprié" (Cambodge, mai 2002), s'est tenue une rencontre spécifique entre les centres de transfert de technologie (CTT) soutenus par l'AIPCR (Association mondiale de la route).

Cette réunion des CTT a permis de partager les expériences et d'analyser les conditions de réussite de tels centres. Pour ce premier atelier de travail,

plusieurs pays d'Afrique et d'Asie étaient représentés : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Madagascar, Mongolie, Tanzanie, Tchad, Vietnam, Sri Lanka.

► **Contact :**
Isted
Pôle "Route"
Jean-Philippe Lanet
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 78 00
Fax : 33 (0)1 40 81 78 07
Mél. : jplanet@isted.com
Internet : <http://www.isted.com>

RÉUNION DU SSATP À MAPUTO

La prochaine conférence du SSATP (*Sub-Saharan African Transport Policy Program* – programme de politique de transport pour l'Afrique subsaharienne) se tiendra début juillet à Maputo (Mozambique). Elle débutera avec les traditionnelles réunions des comités de coordination des composantes du SSATP*, qui seront suivies par un atelier élargi à l'ensemble des partenaires du programme. La conférence se terminera par l'Assemblée générale annuelle.

L'objectif principal est de formuler le cadre d'un plan d'action sur le long terme pour le passage à une approche intégrée du programme SSATP.

Une délégation de membres de l'ADAR (Association des directeurs africains des routes) devrait participer aux séances de travail.

► **Contact :**
Isted
Pôle "Route"
Jean-Philippe Lanet
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 78 00
Fax : 33 (0)1 40 81 78 07
Mél. : jplanet@isted.com
Internet : <http://www.isted.com>

* Les principales composantes du SSATP sont :
L'initiative de gestion de la route – IGR
Le programme de transport en milieu rural – PTMR
La mobilité urbaine – MU
Le transport et le commerce international – TT
La reconstruction des chemins de fer – RR

Manifestations

7^E CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES GÉOSYNTHÉTIQUES



La septième conférence internationale sur les géosynthétiques se tiendra au palais des congrès de Nice (France) du 22 au 27 septembre 2002. Plus de 300 exposés techniques présenteront les multiples applications des géosynthétiques dans les domaines du génie civil, de la protection de l'environnement, de la prévention des risques naturels ou technologiques et de l'agriculture. Tous les types d'ouvrages (routes, voies ferrées, barrages, réservoirs, canaux...) seront abordés et de nombreux ateliers spécialisés permettront de traiter l'ensemble des questions concernant l'emploi des géosynthétiques. Parallèlement à la conférence, une exposition technique présentera la gamme complète des produits : géotextiles et produits apparentés, géosynthétiques bentoniques, géomembranes de synthèse et bitumineuses, produits pour le contrôle de l'érosion...

► **Contact :**
7 ICG – Nice 2002
B.P. 52
94142 Alfortville Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 45 18 55 98
Fax : 33 (0)1 45 18 56 55
Mél. : ips-conseil@wanadoo.fr
Internet : <http://www.7icg-nice2002.com>

9^E CONGRÈS MONDIAL ITS



Le neuvième congrès mondial sur les systèmes de transport intelligent aura lieu du 14 au 18 octobre 2002 à Chicago (États-Unis).

Le programme du congrès prévoit des réunions avec les décideurs, ainsi qu'une série complète de sessions spécialisées. Parallèlement, une vaste exposition présentera

les technologies et les systèmes les plus récents et offrira la possibilité de les expérimenter.

Elle aura pour thèmes :

- systèmes d'assistance à la conduite,
- gestion avancée du trafic,
- gestion de flottes et de marchandises,
- transport public,
- véhicules électriques,
- télécommunications,
- télépéage,
- véhicules sans conducteur,
- systèmes de navigation,
- équipements pour parking...

Un pavillon français regroupera, aux côtés du ministère de l'Équipement, les entreprises désireuses de promouvoir leurs compétences.

► **Contact :**
Ertico ITS Europe
Blue Tower
Avenue Louise, 326
B-1050 Bruxelles
Belgique
Tél. : (32 2) 400 07 16
Fax : (32 2) 400 07 01
Mél. : Chicago2002@mail.ertico.com
Internet : <http://www.itsworldcongress.org>
Ministère de l'Équipement DAEI
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 28 14
Fax : 33 (0)1 40 81 27 70
Mél. : nolwenn.david-nozay@equipement.gouv.fr
Internet : <http://www.equipement.gouv.fr>

BAUMA CHINA 2002



Bauma China 2002, le salon international du BTP (engins, machines, matériels et véhicules), se tiendra du 5 au 8 novembre 2002 à Shanghai (Chine). Organisée pour la première fois par Messe München, cette manifestation aura lieu quelques mois après l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est pourquoi Ubifrance a inscrit Bauma China 2002 à son programme officiel.

► **Contact :**
DH communication
Daniel Demuth
Bureau officiel en France de Messe München
19, rue Bargue
75015 Paris
France
Tél. : 33 (0)1 42 73 26 97
Fax : 33 (0)1 42 73 26 98
Mél. : dhcommunic@wanadoo.fr
Internet :
<http://www.bauma-china.com>

Formations

CNFME : CATALOGUES 2002



Le Centre national de formation aux métiers de l'eau (CNFME) publie pour 2002 deux catalogues : "Métiers de l'eau" et "L'eau

dans l'industrie". Le cap des 175 stages est franchi et correspond à plus de 300 sessions de formation, avec notamment, l'introduction de thèmes complémentaires, comme le forage, la sécurité ou l'entretien des rivières et l'arrivée de nouvelles formations sur l'évolution réglementaire. Les deux catalogues sont consultables en ligne sur l'internet.

► **Contact :**
CNFME
Pascal Boyer,
responsable commercial
22, rue Édouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : 33 (0)5 55 11 47 00
Fax : 33 (0)5 55 11 47 01
Internet : <http://www.oieau.org>
Mél. : p.boyer@oieau.fr

TRANSPORT MARITIME : FORMATIONS 2002



L'Institut d'économie du transport maritime (IETM) offre toute une gamme de services allant de l'organisation de séminaires de formation continue, à l'enseignement à distance et aux formations intra-entreprises. Pour l'année 2002, le programme des stages IETM s'articule autour de 5 grands thèmes :

- Transport maritime et commerce international
- L'environnement du transport maritime
- L'affrètement maritime
- Les transports maritimes de ligne régulière
- Matières dangereuses.

Les formations sont animées par des intervenants spécialisés, professionnels du transport, de la logistique et du commerce international.

► **Contact :**
AFT-FC-IETM
46, avenue de Villiers
75847 Paris Cedex 17
France
Tél. : 33 (0)1 42 12 51 11
Fax : 33 (0)1 42 12 51 10
Mél. : ietm@aft-iftim.com
Internet :
<http://www.aft-iftim.com>

Publications

LA VIABILITÉ HIVERNALE EN FRANCE



À l'occasion du XI^e congrès international de la viabilité hivernale (Sapporo – Japon, 28-31 janvier 2002), l'Isted, à la demande de la direction des routes du ministère de l'Équipement, a produit un CD-Rom sur la viabilité hivernale en France. Conçu pour valoriser le savoir-faire français, il est structuré en trois grandes parties : le réseau routier en France, l'organisation de la viabilité hivernale et les évolutions. De nombreuses informations pratiques sont également proposées : contacts et partenaires, bibliographie, glossaire français-anglais.

► **Contact :**
Isted
Communication
Stéphanie de Sa Rego
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 87
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. :
stephanie.de-sa-rego@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.com>

LES RENCONTRES DE LA VIABILITÉ HIVERNALE



Afin de rendre compte des dernières "Rencontres de

la viabilité hivernale "organisées à Mulhouse (France) le 19 mars 2002, la société Rock* édite un CD-Rom. Il rassemble l'essentiel des interventions autour du thème "Anticiper pour mieux gérer les risques climatiques". Une opération réalisée en partenariat avec le Centre d'études techniques de l'équipement de l'Est (Cete), Météo France, Arvel-Groupe Giletta et Axa Corporate Solutions.

► **Contact :**
Rock
2, place du Général de Gaulle
B.P. 1258
68055 Mulhouse Cedex
France
Tél. : 33 (0)3 89 36 37 00
Fax : 33 (0)3 89 36 36 30
Mél. : info@rock.fr
Internet : <http://www.rock.fr>

* L'entreprise Rock est issue du regroupement des activités "sels de déneigement" de la Compagnie des salins du Midi et des salines de l'Est (CSME), de la Société commerciale des potasses et de l'azote (SCPA) et des Mines de potasse d'Alsace (MDPA). Elle est membre de l'Isted.

TERMINOLOGIE AIPCR

L'Association mondiale de la route (AIPCR) a mis au point et distribue un CD-Rom consacré à la terminologie des secteurs de la route et du transport routier. Il propose non seulement la consultation et la mise à jour de base terminologiques multilingues, mais permet également à des rédacteurs autorisés de faire des propositions d'enrichissements (termes nouveaux, langues nouvelles et même dictionnaires nouveaux). Un administrateur général assure la mise en ligne sur internet des ouvrages modifiés ou nouveaux qui deviennent dès lors immédiatement accessibles gratuitement aux utilisateurs du CD-Rom.

► **Contact :**
AIPCR / PIARC
La Grande Arche, Paroi Nord
92055 La Défense Cedex
France
Fax : 33 (0)1 49 00 02 02
Mél. : piarc@wanadoo.fr
Internet : <http://www.piarc.org>

Enseignements
de l'expérience 1994-2001



Ce guide, destiné aux acteurs de la sécurité routière des pays en développement, fournit des éléments issus d'un programme régional d'appui à la définition et à la mise en œuvre de politiques de sécurité routière en Afrique subsaharienne. Il a été élaboré dans un souci de capitalisation et de valorisation des expériences pilotes et des initiatives locales menées dans certains pays. Le document est édité par l'Isted et existe en version anglaise.

► **Contact :**
Isted - Pôle "Transport"
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 26 16
Fax : 33 (0)1 40 81 26 76
Mél. :
bunel_monique@hotmail.com
Internet : <http://www.isted.com>

ASIE DU SUD-EST



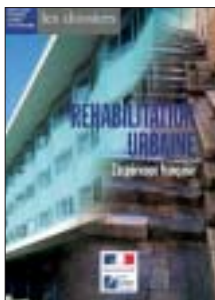
L'Asie du sud-est est le thème du dernier bulletin *Villes en développement*, dont l'éditorial est signé par Jean-Michel Severino, directeur général de l'Agence française de développement (AFD).

Au sommaire du numéro :

- Laos : Luang Prabang, patrimoine mondial
- Le "miracle économique asiatique" est-il un miracle urbain ?
- Villes et aménagement du territoire au Cambodge

- Le Vietnam face au défi urbain
- **Contact :**
Isted / Villes en développement
Christiane Rebel
La Grande Arche
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 15 74
Fax : 33 (0)1 40 81 15 99
Mél. : crebel@isted.com
Internet : <http://www.isted.com>

RÉHABILITATION URBAINE
L'EXPÉRIENCE FRANÇAISE



Depuis les années 1975-1980, la réhabilitation de l'habitat existant est devenue un élément essentiel de la politique du logement et de la politique urbaine en France. Ce document présente l'ensemble des savoir-faire français dans le domaine. Réalisé à l'initiative de la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction pour le ministère de l'Équipement, il est disponible en français, anglais, espagnol et russe.

► **Contact :**
Ministère de l'Équipement
DGUHC
Mission des affaires internationales
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 11 94
Fax : 33 (0)1 40 81 95 30
Internet : <http://www.logement.equipement.gouv.fr>

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2001
DU CERTU



"Le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

est chargé de conduire des études dans le domaine des réseaux urbains, des transports, de l'urbanisme et des constructions publiques, pour le compte de l'État ou au bénéfice des collectivités locales, établissements publics ou entreprises chargées de mission de service public... ". Le rapport d'activité du Certu pour l'année 2001 présente de manière synthétique l'ensemble des activités du centre ainsi que son organisation.

► **Contact :**
Certu
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
France
Tél. : 33 (0)4 72 74 58 00
Fax : 33 (0)4 72 74 59 00
Internet : <http://www.certu.fr>

ÉTUDE DES SYSTÈMES
AUTOMATIQUES DE CONTRÔLE

Sanction des infrastructures
routières



Plusieurs pays dans le monde ont lancé des expérimentations, voire même des programmes de déploiement, pour des installations de contrôle-sanction automatisées. Ce rapport, publié par le Certu (Centres d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) constitue une synthèse des systèmes automatiques et des procédures de contrôle-sanction des infractions routières dans différents pays. Il inclut principalement l'application des règles relatives à la vitesse et aux feux tricolores, mais aussi toute une gamme d'autres infractions.

► **Contact :**
Certu
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
France
Tél. : 33 (0)4 72 74 58 00
Fax : 33 (0)4 72 74 59 80
Internet : <http://www.certu.fr>
Prix : 30 €

L'Isted, association à but non lucratif, est une plate-forme de réflexion, d'information et d'action au service de ses membres publics et privés dans les secteurs de l'équipement, des transports, de l'aménagement et de l'environnement. Il contribue à leur action internationale, à la valorisation du savoir-faire français dans le monde et à la mise en œuvre de programmes internationaux avec les responsables des pays tiers.

Organismes membres de l'Isted

ADP
APPIA
ASFA
BCEOM
BIDIM GEOSYNTHETICS S.A.
CERTU
CETE DE L'OUEST
CETU
CIEC
CITÉS UNIES FRANCE
CMTP-MAUGUIN
CNPS
COFIROUTE
COLAS
CTA
DATAR
DEMETER TECHNOLOGIES (MALET)
DEXIA INTERNATIONAL
EGIS PORTS - SOFREMER
ENPC
ENTPE
EUROVIA BÉTON
EUROVIA SERVICES SNC
FORMEQUIP-AITPE
GEOEXPERT
GIE VILLES NOUVELLES
GROUPE HUIT
IAURIF
ICEA
IED
IGN FRANCE INTERNATIONAL
INGEROP
INRETS
IRD (EX-ORSTOM)
JEAN LEFEBVRE
LCPC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT,
DU TOURISME ET DE LA MER
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
OIE
PORT AUTONOME DE DUNKERQUE
PORT AUTONOME DE LA GUADELOUPE
PORT AUTONOME DE MARSEILLE
PORT AUTONOME DE PARIS
PORT AUTONOME DU HAVRE
PUCA
RATP
ROCK
SCETAURROUTE (GROUPE EGIS)
SECMAIR
SEFI
SER
SETRA
SIR (Groupe SCREG)
SNCF INTERNATIONAL
STERELA
SYSTRA
TAD AGENCE
USIRF-SFERB

La Lettre

Directeur de la publication :
Jean Smagghé, président de l'Isted.
Rédacteur en chef : Xavier Crépin,
délégué général de l'Isted.
Chargée d'édition : Anne Baron.
Création, mise en page et réalisation :
Louma Productions, 34150 Aniane

ISTED

Isted - La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex - France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 06
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : isted@l-carre.net
Adresse Internet :
<http://www.isted.com>